

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023 À 19H10 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Monsieur le maire François Veilleux ;

Madame la conseillère Nicole Jacques ;

Messieurs les conseillers David Veilleux, Jérôme Pomerleau, Kevin Pomerleau, Patrick Mathieu et Vincent Roy.

Sont également présents :

Serge Vallée, directeur général et Me Sandra Bernard, greffière.

Le conseil siège avec le quorum sous la présidence du maire, François Veilleux.

Ordre du jour de la rencontre

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. TRAVAUX PUBLICS
 - 3.1 DÉSIGNATION D'UN SIGNATAIRE POUR L'ACQUISITION DU CHARGEUR SUR ROUES
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Veilleux, maire suppléant, constate le quorum et déclare la séance ouverte, tous les élus ayant accepté de signer une renonciation à l'avis de convocation dont l'original demeure annexé aux présentes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-2023-09-7900

IL est proposé par Nicole Jacques appuyé par numéro Vincent Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

3. TRAVAUX PUBLICS

3.1 DÉSIGNATION D'UN SIGNATAIRE POUR L'ACQUISITION DU CHARGEUR SUR ROUES

CONSIDÉRANT que le conseil a adopté la résolution numéro R-2023-06-7776, pour l'acquisition d'un chargeur sur roues ;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution ne prévoyait pas de signataire pour cet achat ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt numéro 2023-496 a été dûment approuvé et promulgué ;

R-2023-09-7901

IL est proposé par Kevin Pomerleau appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité ;

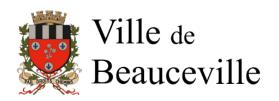
QUE la Ville modifie la résolution numéro R-2023-06-7776 et nomme monsieur Stéphane Poulin, directeur des travaux publics, ou Serge Vallée, directeur général, afin de signer tout contrat relatif à l'acquisition du chargeur sur roues, tel que relaté à la résolution numéro R-2023-06-7776 ;

QUE la Ville nomme monsieur Stéphane Poulin, directeur de travaux publics, pour signer tous les autres documents, transferts et immatriculations nécessaires à cette acquisition d'un chargeur sur roues.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.





5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-2023-09-7902	IL est proposé par David V l'unanimité que la séance soit le	appuyé	par	Patrick	Mathieu	et	résolu	à
Fin de la séance :	19h14							
	FRANÇOIS VEILLEUX, Maire	 SANE	DRA I	BERNAF	RD, greffiè	re		